

INFOS MDPH11

Lettre d'information de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Aude

N° 13 – juin 2021

Edito de Catherine Roumagnac, Directrice de la MDPH de l'Aude :

«Dans cette nouvelle édition de la Lettre MDPH, vous trouverez un nouveau point trimestriel du baromètre CNSA qui révèle des avancées notables de nombre de MDPH sur tout le territoire. Dans l'Aude, nous maintenons de bons résultats, preuve que nos nouvelles procédures de travail vont dans le bon sens.

Nous faisons également le point sur les 3 projets prioritaires de la feuille de route MDPH 2022, sachant que nous avançons également sur les 35 autres thématiques.

Vous trouverez aussi un article sur le Comité Départemental de Suivi de l'Ecole Inclusive et des vidéos sur l'insertion professionnelle et l'apprentissage ainsi que sur le chèque « autonomie ».

Enfin, je vous invite à venir admirer les réalisations qui sont exposées à la MDPH en ce moment. Un vrai moment de plaisir !

Je vous souhaite de passer de bonnes vacances.
Prenez grand soin de vous et de vos proches.»



Sommaire :

**Le baromètre national des MDPH :
résultats du 1^{er} trimestre 2021**

Suivi des projets prioritaires MDPH 2022

Téléservice : évolutions en cours

En complément d'infos

Du côté des partenaires

LE BAROMÈTRE NATIONAL DES MDPH

RÉSULTATS DU 1^{er} TRIMESTRE 2021

C'est toujours avec une volonté de transparence que sont publiés les chiffres relatifs à l'activité des MDPH par la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie).

Cela contribue à l'amélioration de l'accès aux droits des personnes en situation de handicap, visé par la Conférence Nationale du Handicap du 11 février 2020.

Ce qu'il faut voir dans ces résultats, ce n'est pas tant la place de telle MDPH

au niveau national mais bien le taux d'application des critères visés (attribution de droits à vie, durée moyenne d'attribution des droits relatifs à la scolarisation, délais moyens de traitement des demandes) et la mesure de la satisfaction des personnes.

Plus vite toutes les MDPH de France atteindront des taux d'application conséquents, mieux ce sera pour toutes les personnes handicapées du territoire.

Le baromètre trimestriel de la CNSA permet de suivre l'avancée des 103 MDPH de France dans l'amélioration de leurs relations avec les personnes concernées.

Décisions d'attribution des droits à vie

Type de droits	AAH avec Taux d'incapacité d'au moins 80%	CMI invalidité	CMI priorité
Rang de la MDPH11 au niveau national	4^e (87%)	4^e (85%)	26^e (57%)

Les équipes d'évaluation continuent de bien intégrer les droits à vie chaque fois que les conditions sont réunies. Pour l'AAH avec un taux d'incapacité d'au moins 80 %, le chiffre reste sensiblement le même (87 %) qu'au dernier trimestre 2020 (89%). Les

autres MDPH ont également bien avancé sur le sujet ; ce qui nous met à la 4^e place au niveau national.

Concernant la CMI invalidité, notre niveau reste stable également (86 % au dernier trimestre 2020).

La CMI Priorité (CMI P) attribuée à une personne qui a un taux d'incapacité entre 50 et 80%, est plus logiquement basée sur la durée de l'AAH que sur l'attribution du droit à vie. C'est pourquoi ce chiffre baisse un peu de 61 % à 57 %.

Durée moyenne des droits en matière de scolarisation : 32,5 mois.

La durée des décisions de la CDAPH relatives à la scolarité doit s'aligner sur les cycles scolaires qui sont de 3 à 4 ans. L'objectif à atteindre est une durée moyenne de 36 mois. Globalement, toutes les MDPH ont bien évolué sur ce critère.

Délais de traitement des demandes

	Délai de traitement global	Délai pour les dossiers enfants	Délai pour les dossiers adultes	Délai pour l'AAH	Délai pour la PCH
Nombre de mois	3,3 mois	2,1 mois	3,5 mois	3,5 mois	3,3 mois
Rang de la MDPH 11	28 ^e	6^e	38 ^e	33 ^e	12^e

Nos délais de traitement restent en-deçà du délai légal qui est de 4 mois. Globalement, suivant les MDPH, les délais sont en hausse pour ce 1^{er} trimestre 2021 et s'échelonnent entre 1,4 mois et 11,9 mois, en fonction des items.

Mesure de la satisfaction des personnes

**1118 personnes ont répondu à l'enquête
97 % d'entre elles étaient satisfaites !!!**



La MDPH 11 est au 6^e rang national pour le nombre de répondants et 20^e ex-aequo avec 11 autres MDPH pour le pourcentage de satisfaction.

SUIVI DES PROJETS PRIORITAIRES MDPH2022

Projet 14 : acte II de la RAT et participation de la MDPH à Communauté 360

La Direction Interministérielle de la Transformation Publique (DITP) a organisé plusieurs réunions avec les CD, les MDPH et les Communautés 360. En Occitanie,

l'Aude, l'Hérault et la Haute-Garonne y ont participé. Il conviendra d'apporter une vigilance aux besoins en fonction de la densité de population des territoires couverts.

Dans l'Aude, la campagne de communication a été lancée le 31 mai dernier avec divers éléments dont une [vidéo](#). L'information est à diffuser largement au public.



Projet 19 : participation des personnes, le groupe « experts-profanes »

Le 21 juin, la MDPH a réuni les premiers candidats au groupe « experts-profanes » en cours de création. L'objectif vise à donner la parole aux personnes handicapées elles-mêmes afin qu'elles apportent leur vision personnelle de la réalité quotidienne dans un domaine spécifique et pour un type de

handicap en particulier. Il s'agira de créer ensemble un répertoire de personnes en situation de handicap ou de leurs proches accompagnants en mesure d'apporter leur contribution à la MDPH. L'expert-profane tire sa légitimité de son expérience singulière de vie. Il est lui-même en situation de handicap

ou accompagne au quotidien une personne handicapée. Il est très bien informé sur le sujet et sa participation a vocation à éclairer les besoins et les attentes, contribuant ainsi à l'amélioration des réponses. L'expert-profane est une ressource pour lui-même, pour ses pairs et pour l'action publique.

Si vous souhaitez apporter votre contribution et participer au groupe « experts-profanes », vous pouvez envoyer un message à mdphinfo@aude.fr

Projet 24 : déploiement du palier 2 du Système d'Information (SI) des MDPH

La finalisation du palier 1 se poursuit avec la création d'un fichier pour les flux avec la CAF. La version 2.1 du palier 2 sera livrée le 2 juillet par

l'éditeur de logiciel Inetum au service informatique du Conseil départemental. Un accompagnement par la CNSA

est prévu. Il commencera fin septembre. Carole Decourt, cheffe de service EMS, est « chargée de projet » pour cette 2^e partie.

TELESERVICE : EVOLUTIONS EN COURS

Le site « MDPH en ligne » profite de l'été pour évoluer : ajout de la connexion et de l'inscription via France Connect, sauvegarde

automatique des informations et possibilité de reprendre la saisie plus tard, amélioration de l'accessibilité (contrastes et

synthèse vocale), ajouts d'organismes de sécurité sociale et possibilité d'ajouter un organisme de tutelle/curatelle.

EN COMPLÉMENT D'INFO

Comité départemental de suivi de l'école inclusive (CDSEI)

Les services départementaux de l'Education nationale ont organisé une réunion dédiée à l'école inclusive avec les représentants des familles engagés dans des fédérations et associations identifiées.

L'objectif est de créer un réseau sur le département. Ce groupe se retrouvera dorénavant au minimum une fois par an dans le cadre du CDSEI.

Une liste de diffusion est ainsi créée

pour communiquer dans le cadre de ce comité.

Un « guide école inclusive » a également été créé et présenté : il permet une communication simple, accessible et synthétique à destination des personnels de l'Education nationale (enseignants, AESH, personnels d'encadrement, personnels des services médico

sociaux, psychologues de l'Education nationale) ainsi que des familles, élus, partenaires,... Cet outil unique favorise la connaissance des organisations du département pour répondre aux besoins particuliers des élèves et facilite l'accès à une sélection de ressources. Le document sera naturellement amené à s'adapter et à s'enrichir pour l'édition 2022-2023.

Insertion et apprentissage : un travail partenarial

La Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) propose, à travers le Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés (PRITH), une campagne de promotion de l'insertion professionnelle et de

l'apprentissage auprès des personnes en situation de handicap à travers 3 vidéos.

Nous découvrons ainsi le parcours de 2 jeunes audois [Corentin](#), à l'APAJH11, et [Anthony](#), à Arc-en-Cycles à Narbonne. Quant à [Philippe](#),

il nous explique comment il a intégré le service de transport inter-urbain chez Vectalia. Ces témoignages nous permettent de voir tout le travail partenarial mis en œuvre autour des parcours d'apprentissage et de reconversion professionnelle.

Le « chèque autonomie » en vidéo

Les bénéficiaires de la PCH aide humaine et de l'APA ont reçu les « chèques autonomie » pour

rémunérer la personne qui les aide au quotidien en « emploi direct » ou en « mandataire ».

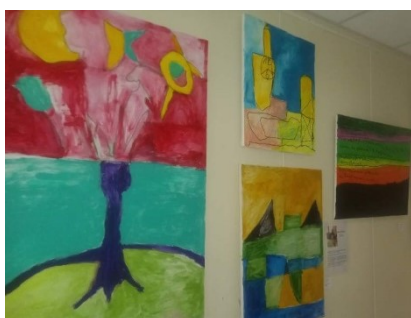
Cette [vidéo](#), en ligne sur le site aude.fr leur explique comment procéder.

Exposition à la MDPH : du 21 juin au 15 septembre

L'exposition « Rencontres Singulières », organisée par Béatrice Barré à partir des ateliers qu'elle anime à l'APAJH11 et à la MJC de Carcassonne dans l'atelier « Main

dans la Main », est présentée à la MDPH jusqu'au 15 septembre. On y retrouve non seulement des peintures de quelques artistes désormais célèbres, mais aussi des haïkus écrits

notamment pendant la période du 1er confinement et un journal-photo réalisé par les membres du Groupe d'Entraide Mutuelle de Carcassonne. Voilà une expo qui a la pêche !



Départ du tour de l'Aude Handisport : 14 septembre à la MDPH

La 19^e édition du Tour de l'Aude Handisport débutera pour la première fois à la MDPH, mardi 14 septembre à 9h. Cette traditionnelle épreuve regroupe une cinquantaine de concurrents sur 250 km en 4 étapes. Les inscriptions sont encore ouvertes : contactez le Comité Départemental Handisport cd11@handisport.org ou 04-68-47-28-56.

DU CÔTÉ DES PARTENAIRES

Le MAG des aidants familiaux de l'Aude et d'ailleurs

Ce [Magazine vidéo](#) part à la rencontre des aidants et leur donne la parole.

Il se veut un lien interactif incitant à partager des commentaires, proposer des solutions ou des idées de sujets à traiter.

Le [collectif](#) SIAFF qui a créé ce magazine pour rompre l'isolement et renforcer les solidarités vous invite à le découvrir et à le diffuser librement sur vos plateformes.

Addict « Ô » écrans

17 et 18 Septembre à Narbonne
29 et 30 octobre à Carcassonne

A l'occasion des 35 ans d'Accueil Info Addiction et en partenariat avec les Ateliers Santé Ville de Narbonne, l'USSAP organise 2 sessions d'informations pour les professionnels et les familles.

Pour vous inscrire, cliquez sur ce [lien](#).

Enquête Flash sur le grand âge

Fabrice Gzil est chargé, par Brigitte Bourguignon, de produire une Charte sur l'éthique de l'accompagnement du grand âge, tant à domicile qu'en établissement.

Les professionnels du secteur sanitaire et médico-social, bénévoles, personnes âgées, familles, responsables associatifs et institutionnels, sont invités à participer à une [enquête flash](#) jusqu'au 10 juillet, à minuit.

Journée régionale Handicaps Rares
21 septembre à Carcassonne :

« Troubles de la communication et du comportement dans les phases de transition »

La journée est organisée avec la contribution de nombreux partenaires : les Centres Ressources Autisme d'Occitanie, l'EMIHP (équipe mobile de l'hôpital Marchant), les centres de ressources handicaps rares : CRESAM, La Pépinière, Laplane.

Informations sur le site [ERHR](#)
Inscriptions au 04-67-02-91-86 et
languedocroussillon@erhr.fr

« Webinaires polyhandicap »

L'ARS Occitanie vous invite aux rencontres organisées par le CREA I ORS Occitanie. Ces rencontres ont pour objectif de croiser les pratiques et les regards des familles et des professionnels autour des personnes en situation de polyhandicap avec un temps d'échanges et de débats.

Les webinaires seront diffusés les
jeudis 9, 16, 23 et 30 septembre de
18h30 à 20h.

L'inscription préalable se fait par le lien :
<https://creaiors-occitanie.fr/journee-detude-regionale-en-direction-des-familles-concernees-par-le-polyhandicap/>

MDPH de l'AUDE 18 rue du Moulin de la Seigne 11855 CARCASSONNE cedex 9

0800 77 77 32

mdph@aude.fr